

PROFESSION INDÉPENDANTE

URSSAF DE L'ISERE
38046 GRENOBLE CEDEX 9

2112C 388

A GRENOBLE, le 14 Décembre 2011

Tél.: 04.37.60.10.51 www.urssaf.fr

POUR NOUS CONTACTER

ISABELLE GINIER GESTIONNAIRE CPTES
TEL: 04 37 60 10 51

9920/4032 / 008 / 332

04054P/01F/01



MR ASTIER HERVE
ACCOMPAGNATEUR EN MONTAGNE
BOIS BARBU
VILLA LES GENETYS
38250 VILLARD DE LANS

RÉFÉRENCES

NNI	169012628101152
N° Siret	49873719600010
N° TI	388 3603542776 3

Page 1 / 2

PRÉLÈVEMENTS MENSUELS 2012

Monsieur,

Vous avez choisi de payer vos cotisations sociales personnelles par prélèvement mensuel.

Les montants indiqués ci-dessous correspondent à vos cotisations provisionnelles 2012 allocations familiales et CSG/CRDS ainsi qu'à la contribution à la formation professionnelle.

Ces cotisations seront prélevées sur le compte suivant :

CODE ETABLISSEMENT BANCAIRE : 13825
CODE GUICHET : 00200
N° DE COMPTE BANCAIRE : 04696085955

IBAN - Identifiant international de compte : FR76 1382 5002 0004 6960 8595 546
BIC - Identifiant international de l'établissement : CEPAFRPP382

Par ailleurs, en octobre 2012, il sera procédé à la régularisation de vos cotisations provisionnelles 2011, sur la base de vos revenus professionnels définitifs 2011. Vous recevrez, le cas échéant, un appel de cotisations complémentaire pour les mois de novembre et décembre 2012.

Mes collaborateurs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,
Le Directeur